

Projet d'expansion souterraine à Bowmanville

St. Mary's Cement (SMC), une division de Votorantim Cimentos, propose de construire et d'exploiter le projet d'expansion souterraine à Bowmanville (le projet) qui sera contigu à la carrière actuelle de SMC sur la rive du lac Ontario dans la Municipalité de Clarington (figure 1). Le projet s'étendra au-delà du site actuel et consistera à extraire du calcaire d'une mine souterraine sous le lit du lac Ontario. SMC cherche d'autres sources de calcaire, y compris les sources souterraines associées au projet, en raison de la rareté grandissante de calcaire de haute qualité dans certaines parties de l'Ontario.

Description du projet

Le site du projet est constitué d'une mine souterraine ainsi que de la carrière actuelle où le calcaire extrait de la mine sera transformé. Le projet inclura :

- la construction d'un portail dans la carrière;
- l'installation d'un chantier souterrain s'étendant sous le lit du lac Ontario;
- l'extraction et le concassage primaire en sous-sol;
- la transformation secondaire dans la carrière actuelle;
- l'expédition de produits de calcaire sur le marché par l'infrastructure routière, ferroviaire ou maritime actuelle;
- la fermeture de la mine souterraine.

Jusqu'à 4 millions de tonnes annuels de produits de calcaire seront extraits. L'étendue de la mine souterraine conceptuelle est illustrée dans la figure 1. L'étendue souterraine repose sur le dessin conceptuel de la mine souterraine et pourrait changer en fonction des résultats du programme d'exploration sur le site du projet. Il est prévu d'exploiter la mine pendant environ 100 ans.

La mine souterraine sera accessible par un portail excavé dans la carrière actuelle située près de Bowmanville et ne sera pas visible au-delà de la carrière. Le portail constituera un point de passage pour les travailleurs, le matériel, les services et la roche de la mine souterraine et permettra aussi d'assurer la ventilation et de contrôler la poussière. Tous les travaux se dérouleront à l'intérieur de la carrière actuelle ou dans la mine souterraine, et aucun travail dans l'eau n'est envisagé pour le moment. Le calcaire extrait de la mine souterraine sera transformé dans la carrière actuelle, mais une partie pourrait être traitée séparément des activités actuelles de transformation sur place.

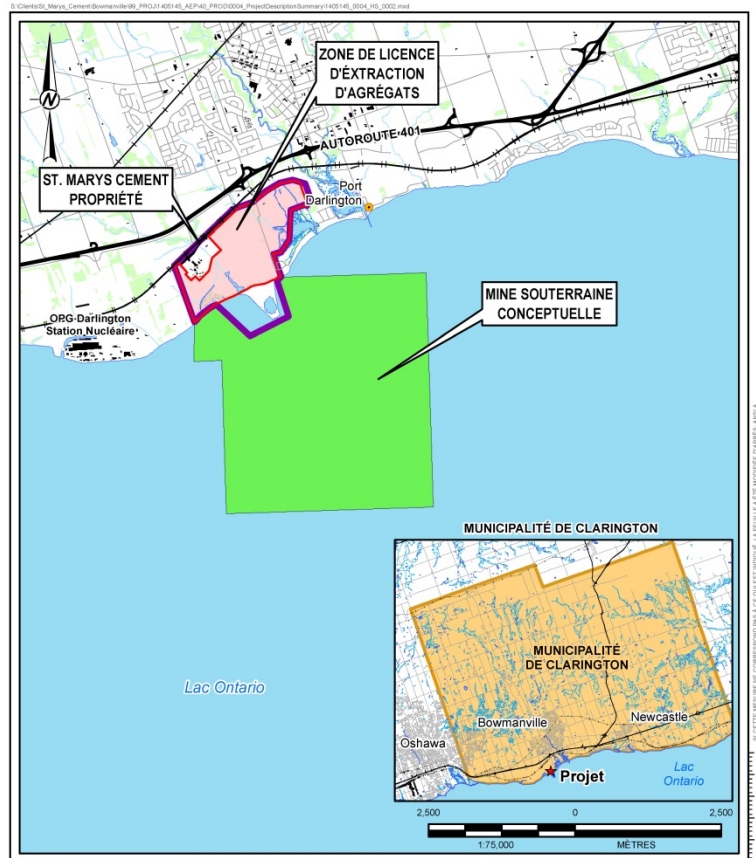


Figure 1: Site Projet

Phase de construction

Les activités de construction incluront l'excavation du portail de la mine, l'assèchement de la mine, et la conception et l'installation des composantes de la mine souterraine, ce qui inclut des tunnels d'accès souterrains, des galeries de roulage, du matériel de ventilation, un convoyeur et une zone de concassage. L'assèchement de la mine et la conception des composants requis de la mine progresseront au fil de l'extraction souterraine. L'infrastructure en surface qui sera utilisée pour la transformation et l'expédition du calcaire sera aussi érigée à ce stade dans la carrière. Les installations qui seront construites pour la transformation du calcaire incluent une infrastructure indépendante où auront lieu le concassage secondaire, le tamisage et la mise en stock. Les installations de transfert pour l'expédition du calcaire se trouveront aussi dans la carrière actuelle.

Phase d'exploitation

Un calendrier préliminaire de production a été prévu pour un taux d'extraction pouvant atteindre 4 millions de tonnes de calcaire par an pendant environ 100 ans. Cependant, il est prévu que le rythme d'exploitation minière augmentera car les ressources en surface de calcaire de haute qualité en Ontario s'épuiseront progressivement. La matière extraite sera transportée par des chargeurs et des camions jusqu'à un poste de concassage dans la mine souterraine et sera concassée pour atteindre une taille qu'il est possible de transporter à la surface, puis sera apportée en surface par un convoyeur. La transformation plus poussée du calcaire en surface s'effectuera dans la carrière actuelle. Toute la matière extraite sera transformée pour obtenir des agrégats ou des produits de ciment, empilée et vendue sans accumulation de déchets rocheux ou de résidus. SMC envisage une série d'options pour transporter la matière de la mine au marché, ce qui inclut la route, l'eau et le chemin de fer.

Fermeture

Il est prévu de laisser la mine s'inonder progressivement après sa fermeture. D'autres options seront probablement envisagées au fil du projet. L'évaluation de ces autres solutions fera partie de l'évaluation environnementale.

Approbations requises pour le projet

Le projet fera l'objet d'une évaluation environnementale conformément à la *Loi sur les évaluations environnementales* dans le cadre du processus d'évaluation de portée générale des activités du ministère du Développement du Nord et des Mines (EE de portée générale). SMC a terminé l'évaluation préliminaire visant à déterminer si le projet aura des effets environnementaux potentiels, comme l'exige l'EE de portée générale. Selon les effets environnementaux potentiels recensés au cours de l'évaluation préliminaire, le degré d'intérêt public relevé et les discussions avec le MDNM, il a été déterminé que le projet se classait dans la catégorie C. SMC fournira la documentation répondant aux exigences applicables pour cette catégorie ainsi qu'aux normes d'un permis de catégorie A, catégorie 2, aux termes de la *Loi sur les ressources en agrégats*, requise par le MDNM. Les activités de consultation concernant le projet auront lieu conformément aux exigences du processus d'EE de portée générale et de la *Loi sur les ressources en agrégats*.

La demande de permis environnemental, la planification et les études connexes auront lieu en même temps que le processus d'EE de portée générale. Il s'agit de la demande de permis d'exploration, de la planification de la fermeture et de la demande de bail pour droits miniers seulement. Les permis pour le projet seront obtenus au besoin en fonction des exigences réglementaires et de la consultation des organismes pertinents de réglementation.